

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

L'art en Acadie

Pierre Villon

Volume 11, numéro 5, août–septembre–octobre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29750ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Villon, P. (1969). L'art en Acadie. *Liberté*, 11(5), 69–76.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'art en Acadie

La ligne — théoriquement droite et verticale — qui divise chacune des pages suivantes est classée par les amateurs d'art avertis dans la catégorie « minimal art ». Cette ligne aura toutefois une fonction : elle permettra de séparer des textes qui se complètent, mais ne se mélangent pas.

Si le lecteur a pris l'habitude de lire de gauche à droite, il trouvera mes remarques dans la première colonne, tandis que la seconde, infiniment plus importante, contient des extraits de documents relatifs à l'art acadien. Cette documentation a été aimablement mise à ma disposition par Claude Roussel, qui est l'homme-orchestre des Beaux Arts acadiens : artiste-résident et professeur à l'Université de Moncton, réputation personnelle établie à l'échelle canadienne, artiste en quelque sorte officiel, mais aussi critique à ses heures, expéditeur de lettres aux journaux, animateur, invité, conférencier, préfacier, etc., etc. Et tout cela, dit-il, malgré lui. Parce qu'il a été longtemps un des rares à vouloir se charger de ces besognes ingrates qui font perdre beaucoup de temps et beaucoup d'amis, mais grâce auxquelles se forme un climat artistique favorable à tous.

1961, c'était l'année zéro, moins que zéro. L'Acadie avait bien donné naissance à des artistes, mais ils étaient en herbe et, pour la plupart, en exil aux Beaux-Arts de Québec et de Montréal. Ceux qui pratiquaient au Nouveau-Brunswick le faisaient dans la plus grande discrétion, pour le bénéfice d'un cercle restreint d'amis fidèles et d'amateurs aux horizons culturels bornés.

Et encore était-on en grand progrès par rapport aux années '50, dites préhistoriques !

1961 : extraits d'une intervention de Claude Roussel lors du colloque « French Canada today », tenu à l'université Mount Allison (de Sackville).

« On m'a demandé de parler de la situation de l'art chez les Acadiens. C'est pénible de dire qu'à mon avis l'art acadien n'existe pas encore. (...) L'héritage artistique des Acadiens se limite presque exclusivement au folklore. Jusqu'à nos jours, on ne trouve à peu près rien dans le domaine des arts plastiques. Pourtant, c'est le devoir de chaque peuple de former des artistes qui transmettent à la postérité des oeuvres originales et authentiques.

(...) Si les Acadiens n'ont pas produit dans le domaine artistique, c'est qu'ils n'ont pas senti le besoin de s'affirmer; de se dépasser par des oeuvres révélatrices de leur religion, de leurs moeurs et de leur culture. Aujourd'hui il se développe dans notre population une certaine prise de conscience apte à créer un climat artistique. Mais il y a beaucoup à faire pour créer des artistes et les encourager. »

Extraits d'une interview de Claude Roussel par Pierre Villon; Moncton, mars 1969.

Claude Roussel : « Quand j'étais petit garçon, j'allais souvent à la pêche et à la chasse avec mon

père. Devant la nature, devant les beaux billots, j'éprouvais une sorte d'attrait, vous savez. Mon père avait pris une grosse truite de six livres, alors, étant donné qu'il n'y avait pas de taxidermiste, j'ai décidé de sculpter une truite. Cela a été un peu le point de départ. Quoique même avant ça, à l'âge de dix ans, je sculptais des avions. Ensuite il y a eu le docteur Laporte qui a remarqué mes travaux et m'a encouragé en me donnant des outils. (...) Je suis sorti des écoles publiques en 1947, et ensuite j'ai travaillé deux ans dans un bureau à Edmunston avec l'intention d'aller à l'école des Beaux-Arts. Parce que je savais que si je n'allais pas étudier, c'était la fin. Probablement que je me serais installé le long du Trans-Canada, à sculpter des petites choses qui se vendent rapidement aux touristes, et je ne voulais pas de ça (...) Je suis allé aux Beaux-Arts, et je suis revenu à Edmunston en 1956 pour enseigner dans les écoles publiques. Mais étant donné que cet enseignement était nouveau, les administrateurs ne comprenaient pas du tout et pensaient que c'était une perte de temps. Donc, je me suis dit: les francophones des Maritimes ne méritent pas en fin de compte qu'un artiste essaie d'aider, de contribuer à la vie culturelle. J'ai dé-

Enfin vint l'Université de Moncton, dotée d'une galerie d'art en 1963. Deux ans plus tard, « Sélection '65 » (exposition des oeuvres des artistes d'expression française du Nouveau-Brunswick) marquait les débuts publics et officiels de l'art acadien. C'est à partir de « Sélection '65 » qu'il commence à compter. An 1... Accueillie avec fierté par le public, cette exposition n'en fit pas moins lever les sourcils peu habitués à l'art moderne.

cidé que j'en avais assez de nager contre le courant... »

Extraits d'un article signé Claude Roussel, paru dans l'Évangéline à l'occasion de « Sélection '65 » :

«... Ce qui est encourageant, c'est de voir que nos artistes ne sont pas fermés sur eux-mêmes en étant étroitement régionalistes, mais qu'ils s'identifient aux grandes recherches qui se font partout dans le monde. (...) Trois ou quatre ans auparavant, une telle exposition aurait été impossible. A mon avis ces artistes ont acquis cette liberté d'esprit qui leur permet d'appliquer les découvertes faites sur le plan international tout en y infusant des éléments qui nous sont propres. (...) »

Il faut être conscient des forces ultra conservatrices qui nous entourent. Le fait que notre population n'a pas été formée dans les arts plastiques crée des problèmes, et souvent des soi-disant connaisseurs d'art ou peintres du dimanche voudraient que leur critique ou leur production soient représentatives de notre société. Notre société ne peut se nourrir que du passé et de mièvreries. (...) Le fait que nos artistes se sentent libres de se lancer dans la vive création est à l'honneur de notre population,

Pour fêter dignement 1967, le projet du Centenaire de la Galerie d'art de l'Université de Moncton était tout indiqué: une exposition appelée « Sélection '67 ». Elle groupa neuf artistes. Par ordre alphabétique:

*Eulalie Boudreau, n.d.s.c.;
Herménégilde Chiasson;
Gertrude Godbout, n.d.s.c.;
Georges Goguen;
Hilda Lavoie, f.m.a.;
Edward Léger;
Claude Picard;
Claude Roussel;
Roméo Savoie.*

Le nombre, le ton aigre des polémiques et des récriminations soulevées par les critiques et les organisateurs, furent un signe infaillible des progrès accomplis par l'art acadien.

puisque cela dénote notre achèvement vers une certaine maturité.»

Extraits du catalogue de « Sélection '67 » :

«... Les quelques expositions ouvertes aux artistes des Maritimes n'étaient pas suffisantes et seulement quelques-uns de nos artistes y exposaient de temps en temps. (...) Sauf quelques exceptions, nos artistes ont rarement été choisis pour participer aux expositions d'envergure nationale... »

CLAUDE ROUSSEI,
directeur.

«... L'art du Nouveau-Brunswick s'est presque toujours contenté, chez les anglophones, de portraits et de scènes marines ou historiques. Les francophones ont copié quelques oeuvres du passé, et pas toujours des meilleures. Les collectionneurs ont plutôt préféré l'air béat du juge untel ou du grand-père. (...) Du fait qu'ils se sont tout à fait désintéressés au développement de l'art, les Acadiens n'ont su damer le pion à leurs compatriotes. Et les quelques artistes français qui oeuvrent enfin au Nouveau-Brunswick n'ont pas encore reçu audience satisfaisante et la critique officielle en oublie encore plusieurs... »

Ghislain CLERMONT,
conservateur.

Extraits de la critique de Luke Rombout (traduction de Lucille Ouimet pour « Vie des Arts ») :

« ... Il serait plus facile d'aborder cette exposition avec sympathie si la manière de présenter les oeuvres avait été moins agressive. (...) Je crois que l'absence de « critique officielle », pour m'exprimer à leur façon, provient du fait que les travaux exposés n'ont jamais justifié une comparaison valable avec ce qui se fait sur le plan national. Les oeuvres que nous avons pu voir à cette exposition sont pauvres d'idées, de vigueur et d'originalité. »

Extraits de la réponse de Claude Roussel à Luke Rombout :

« Nous n'avons pas encore d'école d'art, alors que chez les anglophones il y a une école d'art qui existe depuis un quart de siècle. En plus, les gouvernements de notre province n'ont pratiquement pas donné d'encouragement à cette expression culturelle. Encore aujourd'hui, le gouvernement se justifie en soulignant la pauvreté économique. »

Soit dit en passant, les artistes anglophones des Maritimes n'ont par la partie belle non plus. Les amateurs tiennent mordicus au style figuratif, plus particulièrement au réalisme dit « magique » mis au point par des peintres comme Colville et Forrestal. Une lutte tragi-comique oppose ouvertement professionnels et amateurs. Au Musée Beaverbrook, les bonnes dames de la Société des Arts des Maritimes ont forcé à la démission le conservateur du musée qui avait eu l'audace de dire qu'il ne voulait plus d'exposition annuelle d'artistes amateurs chez lui...

Extraits de l'Évangéline, mars 1968 :

« M. Claude Roussel a reçu dernièrement la médaille du Centenaire pour service rendu à la patrie. M. Roussel a bien voulu nous livrer ses commentaires. « Il me fait plaisir que mon travail ait été remarqué par le Secrétaire d'Etat. A cette occasion, j'aimerais souligner l'encouragement reçu à Frédéricton de 1959 à 1963 et à Moncton de 1963 à aujourd'hui. (...) Il reste beaucoup à faire puisqu'il faut constater que dans certaines régions l'on vit encore dans le goût artistique du 16^e siècle. L'on rejette même violemment tout ce qui est création 20^e siècle. Cette attitude rend très difficile le développement de nos artistes... »

Extraits d'une interview d'Herménégilde Chiasson, benjamin des artistes acadiens (né en 1946), par Pierre Villon, Moncton, mars 1969 :

« ... Devenir artiste en Acadie, ça correspond peut-être à un certain sens du masochisme. (...) Il faut dire que l'art, lorsqu'on parle de l'Acadie, ça se limite à peu près aux petits poèmes pour la fête de la mère supérieure, ou quelque chose du genre. (...) »

Situation actuelle: Peu de changements. Depuis l'année dernière le Nouveau-Brunswick possède un « Office of cultural affairs » dont le but est d'aider la culture (y compris les arts) moralement et financièrement. Surtout moralement. Le budget de l'Office, pour la première année, s'est élevé à 61,500 dollars. 15,000 dollars sont allés à l'administration; 15,000 dollars à la chorale Beauséjour pour qu'elle puisse se rendre en Europe. Le budget d'achats de la Galerie d'Art de l'Université de Moncton est, paraît-il (difficile à croire, pourtant...) de 500 dollars par an.

Voilà où en sont les choses.

Ce qui s'est passé à l'Université de Moncton marque un certain malaise, puisque ce sont les artistes qui ont fait le mouvement et l'ont dirigé, contrairement à ce qui se passe ailleurs où ce sont les étudiants en sciences sociales ou politiques qui font les mouvements. (...) Si on n'en sort pas vivant, ce sera le signe que l'Acadie, comme tout vieux cheval de bataille, n'aura pu tenir le coup. (...)

Il y a un divorce sur le plan ethnique qui se répercute sur le plan artistique. C'est malheureux parce que sur le plan artistique il ne devrait pas y avoir ce genre de compétition. (...) Dans cette région-ci, lorsqu'on est artiste on est consacré artiste par le fait même. Il existe un sacrement de l'artiste. Si un artiste est reconnu sur le plan national un tant soit peu, à ce moment-là il est élevé au rang d'artiste d'Etat.»

PIERRE VILLON